

## 6. Et même si cela devait coûter plus cher... ... ON S'EN FOUT.

Que nos élites se le mettent bien dans le crâne. Si les retraites sont en danger, ce n'est pas en raison d'un processus économique inexorable mais bien de choix idéologiques mûrement réfléchis. Le système par répartition, c'est la solidarité entre les générations et entre les catégories professionnelles. C'est un système plus équitable, et qui échappe complètement au capitalisme boursier. Pas surprenant que les requins de la finance veuillent le supprimer. Quant à nous, nous voulons être solidaires.

## 7. EXIGER LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE ET L'ÉGALITÉ DES TRAITEMENTS

Parce que la Sécu est financée par nos salaires, et parce que le choix de maintenir un système de retraites par répartition est un choix de société, nos exigences ne doivent pas s'arrêter à la défense nécessaire du système actuel. Si celle-ci est indispensable aujourd'hui, elle n'est pas suffisante et ne constitue pas une fin en soi.

**Autogestion !** La Sécu, 1000 milliards de francs (!), est cogérée dans une opacité complète par l'Etat et par des bureaucraties syndicales en dehors de tout contrôle des ayants-droits. Lorsqu'on ne rembourse plus tel ou tel médicament, lorsque les qualités des prestations diminuent, nous n'aurions rien à dire ? C'est ce qu'on voudrait nous faire croire. La sécu est une œuvre sociale collective et à ce titre elle doit être gérée par les intéressés eux-mêmes, dans l'indépendance face aux classes dominantes et à l'Etat. Il y a urgence à ce que les populations se préoccupent enfin de ce qui les concerne au premier chef.

**Osons l'égalité.** Il n'y a aucune raison pour que les retraites versées à un travailleur soient proportionnelles aux salaires que les exploiters lui ont versé durant sa vie active. Les richesses produites sont suffisantes pour être partagées équitablement (il va de soi que cette revendication d'égalité dans les traitements ne s'arrête pas au problème des retraites, mais concerne tous les revenus et allocations : bref, un vrai partage égalitaire des richesses).



D'après les discours des politiques de gauche comme de droite – qui rejoignent étroitement ceux du MEDEF ou de la CFDT dans une massive campagne de façonnage de l'opinion – notre système de retraites par répartition serait en danger. Le déséquilibre démographique, avec une proportion de plus en plus grande de retraités, ferait qu'il deviendra impossible de payer les retraites : la seule solution sera d'avoir recours aux fonds de pension privés. Qu'en est-il en réalité ?

# 7 ARGUMENTS POUR LES RETRAITES

ET CONTRE

LES DISCOURS INTÉRESSÉS,

SIMPLIFICATEURS ET

MANIPULATEURS

QUI PRÉPARENT

LEUR FIN



**Collectif des libertaires de Bourges**

**c/o Le Cercle Carré**

**BP.6021, 18024 Bourges Cedex**

Email : [liberturiges@ouvaton.org](mailto:liberturiges@ouvaton.org)

[www.liberturiges.org](http://www.liberturiges.org)

# 1. Le problème démographique n'existe pas

C'est vrai qu'il y a de plus en plus de retraités. Le baby boom de 1945-1950 quitte la vie active et l'espérance de vie s'allonge : le rapport entre le nombre de retraités et le nombre d'actifs augmente et avec lui la "charge" que doivent "supporter" ceux-ci. Cependant ce n'est pas ce rapport-là qui est significatif. En effet, une personne qui bosse finance l'entretien de tous ceux qui n'ont pas de revenus, à savoir non seulement les retraités, mais aussi les enfants qui ne sont pas encore sur le marché du travail et tous les chômeurs. Un enfant coûte à la fois à la société toute entière (Education Nationale, allocations, etc.) et au budget de sa famille. De même, ce sont les gens qui travaillent qui financent les systèmes d'aide aux chômeurs. **Une retraite moyenne, en France, c'est environ 900 euros. C'est à peu près ce que coûte à la société un jeune ou un chômeur.**

Du coup, à taux de chômage égal, le problème démographique s'évapore : le nombre croissant de personnes âgées sera compensé par la baisse de la natalité. Jusqu'en 2040, le "poids" que devront assumer les travailleurs pour l'entretien des non-travailleurs n'augmentera pas de façon significative.

Un jeune qui entre sur le marché du travail ou un chômeur qui trouve du boulot, c'est une retraite de financée. **Vouloir nous faire travailler après 60 ans, ne résout donc rien** puisque cela se fait au détriment d'un chômeur et revient à payer une indemnité de chômage à la place d'une retraite.

Enfin, même si la démographie avait un quelconque effet, elle pèserait tout autant sur un système de retraites par capitalisation. En effet, si l'espérance de vie ou le nombre de retraités augmente, l'assureur privé qui doit payer des pensions et qui espère gagner du fric en plus devra *inévitablement* en tenir compte et augmenter le montant des cotisations. Cela a moins l'air de déranger le MEDEF !

# 2. Augmentation de la productivité

Pour la même durée de travail, un salarié produira dans vingt ans beaucoup plus de richesses qu'aujourd'hui. Et malgré cela, il ne serait pas capable de financer des retraites qu'on finance aujourd'hui et que nous financions il y a vingt ans ?

# 3. Capitalisation, insécurité sociale

Dans le système par capitalisation, chacun cotise pour soi, selon le principe de l'assurance individuelle. L'argent est placé en bourse par une compagnie privée et au moment de la cessation d'activité du salarié, le retraité touche des dividendes plus ou moins élevés selon le

cours de la bourse. Et le problème est bien là. Si la bourse se casse la gueule, le retraité n'a plus que ses yeux pour pleurer. Les cas récents des retraités du sud-est asiatique ou de ceux qui avaient fait confiance à Enron aux Etats-Unis sont bien là pour démontrer les risques de la capitalisation. Sans même parler de krach boursier, rien ne garantit à celui qui cotise que les taux de croissance lui permettront de toucher sa pension. C'est quand même gênant.

Par ailleurs, le choix d'un système par capitalisation a des effets très lourds sur l'économie. Faisant le sacrifice des investissements à long terme et de la production au profit de bénéfices à court terme, les fonds de pension préconisent partout les compressions de personnels et la mobilité des capitaux. Il en résulte une augmentation du chômage et des inégalités, du dumping social...

# 4. Attention au travail de sape

La Banque Mondiale a publié un programme pour les retraites, censé être valable pour l'ensemble de la planète : il prévoit un système de retraites basé sur trois piliers : 1° un système public d'assistance financé par l'impôt, qui accorderait un minimum vieillesse de 20% [!!!] du salaire moyen ; 2° des comptes d'épargne individuels, financés par des cotisations **obligatoires** et gérés par des assurances privées ; 3° une épargne individuelle facultative (pour les plus riches).

Pour passer de notre système actuel à la situation dont rêve la Banque Mondiale et, avec elle, tous les assureurs de l'Hexagone, il n'y a donc pas besoin de « casser » la sécu. Personne ne se risquerait à une manœuvre si brutale. Il suffit de rendre ses prestations notoirement insuffisantes pour inciter les salariés à souscrire un contrat privé. Et c'est ce qui est en train de se passer : en allongeant le nombre d'annuités nécessaires, en faisant le calcul sur les 25 et non plus sur les 10 meilleures années, il devient de plus en plus difficile de toucher une retraite à taux plein. Il y a donc urgence à s'opposer à toute atteinte, même minime, des montants des prestations.

# 5. Les retraites, ce sont nos salaires

Lorsque le MEDEF se plaint des charges trop lourdes, il fait déjà un premier mensonge. Quand le patron verse sa part de prélèvements sociaux, c'est un mode de rémunération qu'il paye en échange du travail de son salarié. Si on peut l'oublier, c'est simplement que cette partie du salaire n'est pas payée directement mais « réservée » pour la retraite par le jeu des cotisations. C'est pour cette raison qu'on peut dire que la Sécu est financée exclusivement par les salariés. Dans ces conditions les revendications patronales sont pour le moins illégitimes. Cette part du salaire, est-ce encore au patron de décider de ce que nous devons en faire ? Certainement pas, elle nous appartient.